

Commune de

TALANGE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS

INONDATIONS

PRESCRIPTION A.P. du 23 décembre 2003
ENQUETE PUBLIQUE du 07 mars au 07 avril 2005
APPROBATION A.P. du 30 août 2005

1ère MODIFICATION
PRESCRIPTION A.P. du 05 septembre 2012
Mise à disposition du public du 21 novembre au 11 décembre 2012
APPROBATION A.P. du 31 janvier 2013

2ème MODIFICATION
PRESCRIPTION A.P. du 06 août 2015
Mise à disposition du public du 22 février au 11 mars 2016
APPROBATION Vu pour être annexé à l'arrêté 2016-DDT-SRECU/UPR-3 du 26 avril 2016 (3/3)

LE PREFET,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire général,

ALAIN CARTON

LEGENDE

R ZONE ROUGE A RISQUE ELEVE
ZONE NATURELLE D'EXPANSION ET DE STOCKAGE DES CRUES
→ **INCONSTRUCTIBLE**

Oa ZONE A RISQUE CONCERNANT DES SECTEURS
DE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES
→ **PRESCRIPTIONS AUX ACTIVITES
AUTORISEES**

O ZONE ORANGE BATIE TOUCHEE PAR LES CRUES
→ **CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS
RESERVE DE PRESCRIPTIONS**

O1 ZONE ORANGE BATIE TOUCHEE PAR LES CRUES
Hauteurs d'eau supérieure à 1 mètre
→ **CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS
RESERVE DE PRESCRIPTIONS**

160.70 Cote de crue centennale , crue de référence

— Limite de zone

- - - Limite de secteur de hauteur d'eau

